

Psychologue

IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre statutaire	Catégorie A - Filière médico-sociale Cadre d'emplois des psychologues territoriaux
Conditions d'accès	Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie. Diplôme d'infirmier(e)
Répertoires des métiers	ROME – K1104 : Psychologie RIME – FP2AFS07 : Psychologue FPH – 10P10 : Psychologue
Type d'emploi	Emploi permanent
Responsable hiérarchique (n+1)	Directeur(trice) de l'EHPAD Le Mont-Royal
Service	La maison de retraite « Résidence Mont-Royal » est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) public de 73 places, dont une unité Alzheimer de 14 places et 3 places en hébergement temporaire. L'équipe jeune et dynamique travaille dans des conditions de travail optimales : bâtiment neuf dans un cadre agréable face aux Pyrénées, matériel adapté (rails plafonds, chaises douches à hauteur variable électrique, lit douche...), chambres, salles de bains et infirmerie spacieuses. Prise en soins de qualité, accompagnement quotidien et fin de vie font partie de la démarche soignante de l'établissement. Tous les agents (ASH-AS-IDE) travaillent avec les tablettes sur chaque chariot de soins, avec des plans de soins tenus à jour. Les médecins se connectent également sur le logiciel où ils y font les prescriptions et les transmissions. Les traitements (sous blisters individuels) sont préparés et vérifiés par la pharmacie.
Localisation administrative	Résidence Mont-Royal 515 rue des enfants 31210 Montréjeau

AGENT AFFECTÉ SUR LE POSTE

Nom prénom	Poste vacant
Grade actuel	Sans objet
Date d'arrivée	Dès que possible
Temps de travail	Temps non complet (21 h / semaine)

MISSIONS ET ACTIVITÉS

MISSIONS	<p>Les actions du/de la psychologue au sein du Mont-Royal s'orientent autour de 4 pôles : le résident, sa famille/ses proches/son tuteur, l'équipe pluriprofessionnelle et l'établissement afin de penser au mieux l'accompagnement qu'il/elle se propose de donner.</p> <p>L'exercice de la fonction de psychologue s'inscrit dans une logique institutionnelle et pluridisciplinaire et il a un rôle facilitateur dans les projets développés au sein de l'établissement.</p>
ACTIVITÉS	<p>Intervention auprès des résidents :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Accompagnement et soutien psychologique des résidents accueillis (entretiens cliniques, en fonction des demandes) : pouvoir permettre un espace d'expression et d'accueil de la souffrance psychique du résident et particulièrement au moment de l'entrée en institution, de l'intégration, de changements spécifiques et de la fin de vie. Il/Elle veille à leur bien-être et au respect de leur dignité, ce qui comprend le respect du secret professionnel. Il/Elle veille à transmettre que des informations utiles à l'accompagnement.▪ L'admission : participer de façon collégiale, avec le reste de l'équipe pluridisciplinaire, à l'étude des dossiers de demande d'admission, à la rencontre de la personne et de ses proches et dans l'aide à l'intégration au sein de l'établissement (lien avec l'équipe soignante et administrative), recueil de l'histoire de la vie de la personne et de ses habitudes de vie antérieures. Le rôle du/de la psychologue est plus précisément dans l'analyse psycho-comportementale et le questionnement du consentement de la personne.▪ Evaluations et bilans psychologiques : déterminer le niveau de fonctionnement cognitif du résident par la passation de tests (MMSE, test des 5 mots de Dubois, test de l'horloge, NPI ES, GDS, Cornell etc.), proposer des hypothèses diagnostiques quant aux pathologies éventuelles/structure de personnalité, etc. et proposer un suivi si besoin. Travail de liaison avec les aidants naturels et l'équipe de soin. Orientation en consultation mémoire si besoin.▪ Implication dans la mise en place des Projets de Vie Individualisés : participer à l'état des lieux de l'accompagnement avec le résident, ses proches et l'équipe qui gravite autour de la personne (réflexion sur l'accompagnement quotidien en fonction des désirs, besoins et demandes mais aussi des contraintes institutionnelles, travail sur le maintien/restauration du lien social). Animer la réunion et être responsable de la rédaction de son compte rendu. <p>Intervention auprès des familles :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Ecoute, soutien, information : Accueil de la souffrance générée par la maladie et/ou la dépendance de leur proche. Le/La psychologue doit œuvrer, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe, pour le maintien des liens familiaux et sociaux de la personne âgée avec son entourage. Il/Elle s'agit de favoriser le dialogue, de permettre de désamorcer certains conflits et d'aider les proches à la compréhension et à l'accompagnement de leur parent dans chaque étape de vie au sein de la structure (entrée, intégration, changements, fin de vie et décès). Il/Elle peut apporter un éclairage plus spécifique quant à la pathologie de la personne âgée et aux comportements associés. Il/Elle a également pour mission de faciliter la communication entre les familles et les professionnels afin de permettre à chacun

de trouver sa place dans l'accompagnement du résident. Il/Elle oriente les proches vers les professionnels capables de répondre à leur interrogation. Il/Elle est l'intermédiaire entre la famille et l'équipe pour la transmission d'informations (histoire de vie, évènements familiaux).

- Groupe de parole et autres approches collectives : Mener un groupe de parole ou organiser des rencontres collectives afin de réunir les familles et provoquer l'entraide, la verbalisation émotionnelle, la rencontre auprès de l'équipe.

Intervention auprès des professionnels :

- Ecoute, soutien : contenir les représentations et affects douloureux générés par la confrontation quotidienne avec la dépendance, la fin de vie, l'agressivité à travers des entretiens individuels, des groupes de paroles ou des rencontres informelles.

- Informations, formations et éclairage dans l'analyse des pratiques professionnelles par la connaissance acquise du résident, de son fonctionnement, de ses pathologies, possibilité d'indiquer aux équipes les différentes attitudes qui vont faciliter le soin et plus généralement la relation.

Intervention auprès de l'établissement :

- Elaboration et participation au projet d'établissement : Le/La psychologue est force de proposition par rapport à la dynamique institutionnelle. Il/Elle aide les équipes à mener des projets, participe à l'amélioration qualitative des prises en charge sociales, notamment au respect de l'éthique et de la bientraitance. Il/Elle se rend en réunion médicosociale, au conseil de vie sociale, aux groupes de travail, aux réunions de coordination... Il/Elle participe à l'élaboration de la coupe PATHOS et transmet son rapport d'activité annuel. Il/Elle développe les partenariats extérieurs comme l'association de soins palliatifs.

CONNAISSANCES REQUISES

Niveau d'études

Master 2 professionnel en Psychologie Clinique et Psychopathologie (spécialisé en gérontologie de préférence).

COMPÉTENCES PRINCIPALES MISES EN ŒUVRE

Capacités requises

- Expériences professionnelles dans le domaine de la gérontologie
- Savoir travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire et apporter un éclairage psychologique sur les situations présentées
- Contribuer au diagnostic clinique et à l'évaluation gérontologique des résidents
- Capacités d'observation, d'écoute et d'analyse concernant les situations des résidents et de leur famille
- Être autonome dans l'exercice de sa profession et dans le choix de ses modes d'intervention
- Savoir formaliser et transmettre son savoir professionnel notamment par des formations
- Savoir rédiger des comptes-rendus
- Être capable de coordination notamment pour mener des Projets de Vie Individualisés
- Il/elle est un garant de l'éthique au sein de l'institution gériatrique

PERSONNE(S) A CONTACTER

Envoi des
candidatures

Madame Maud FATHI, directrice de l'EHPAD Le Mont-Royal

Tel : 05.61.89.20.50

Mail : directeur.ehpadmontroyal@outlook.com